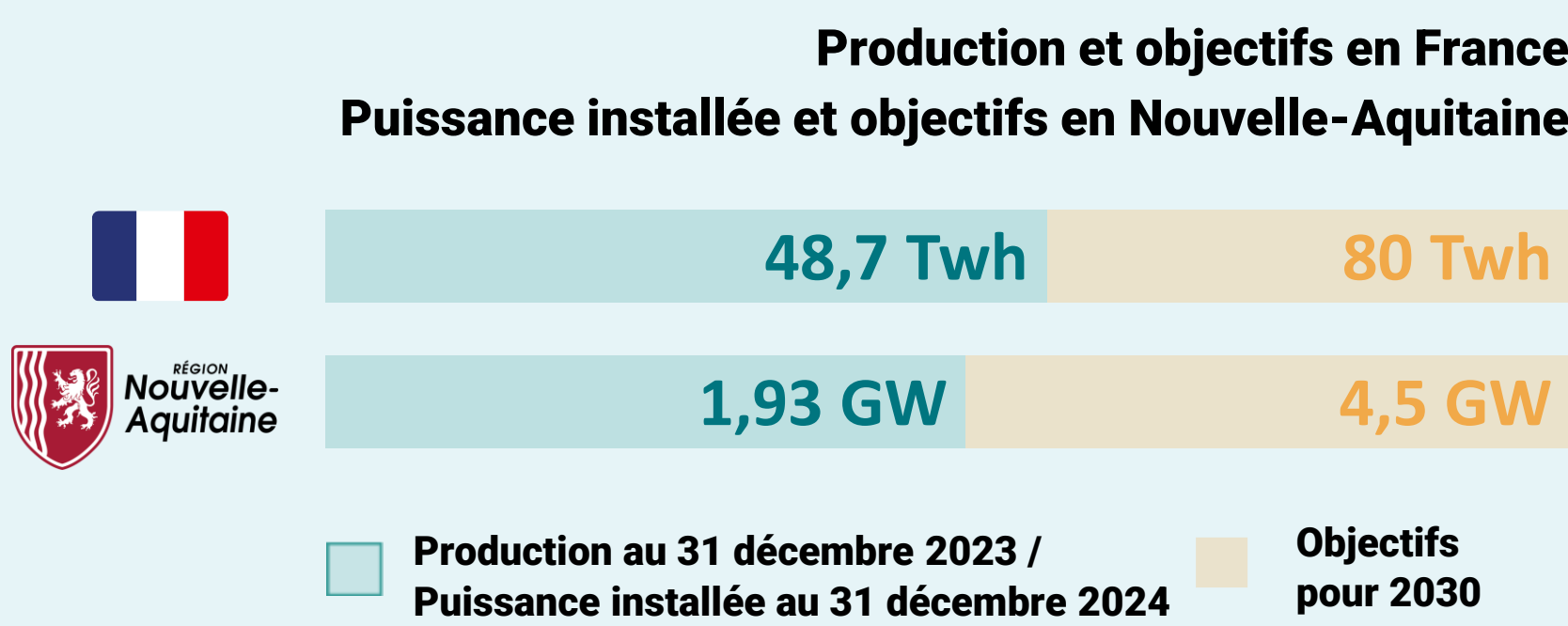


Ferme éolienne du Pinateau

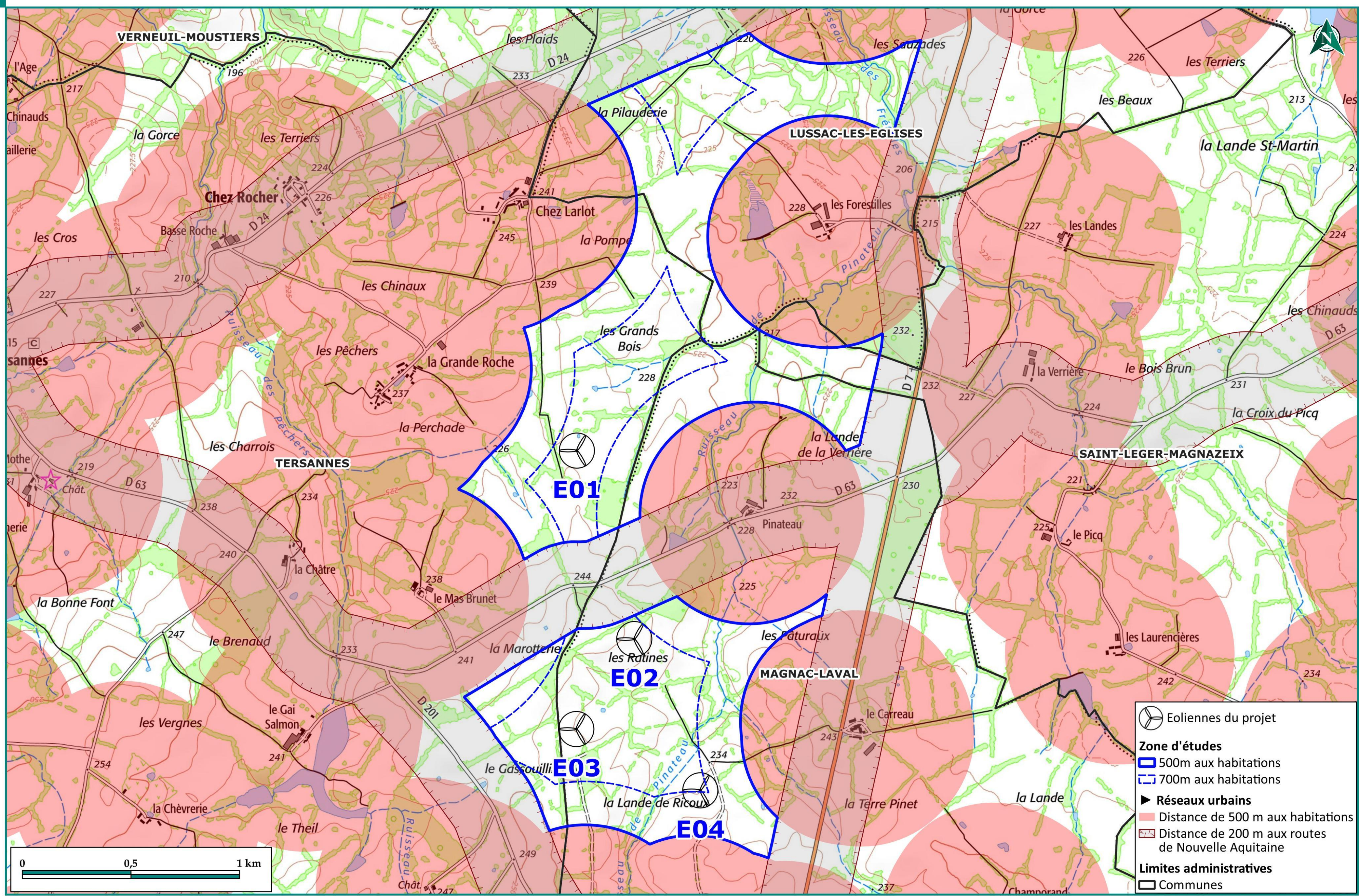
Le projet se situe sur les communes de Magnac-Laval et Tersannes.
Le choix de la zone d'implantation du projet à été guidé par plusieurs critères :



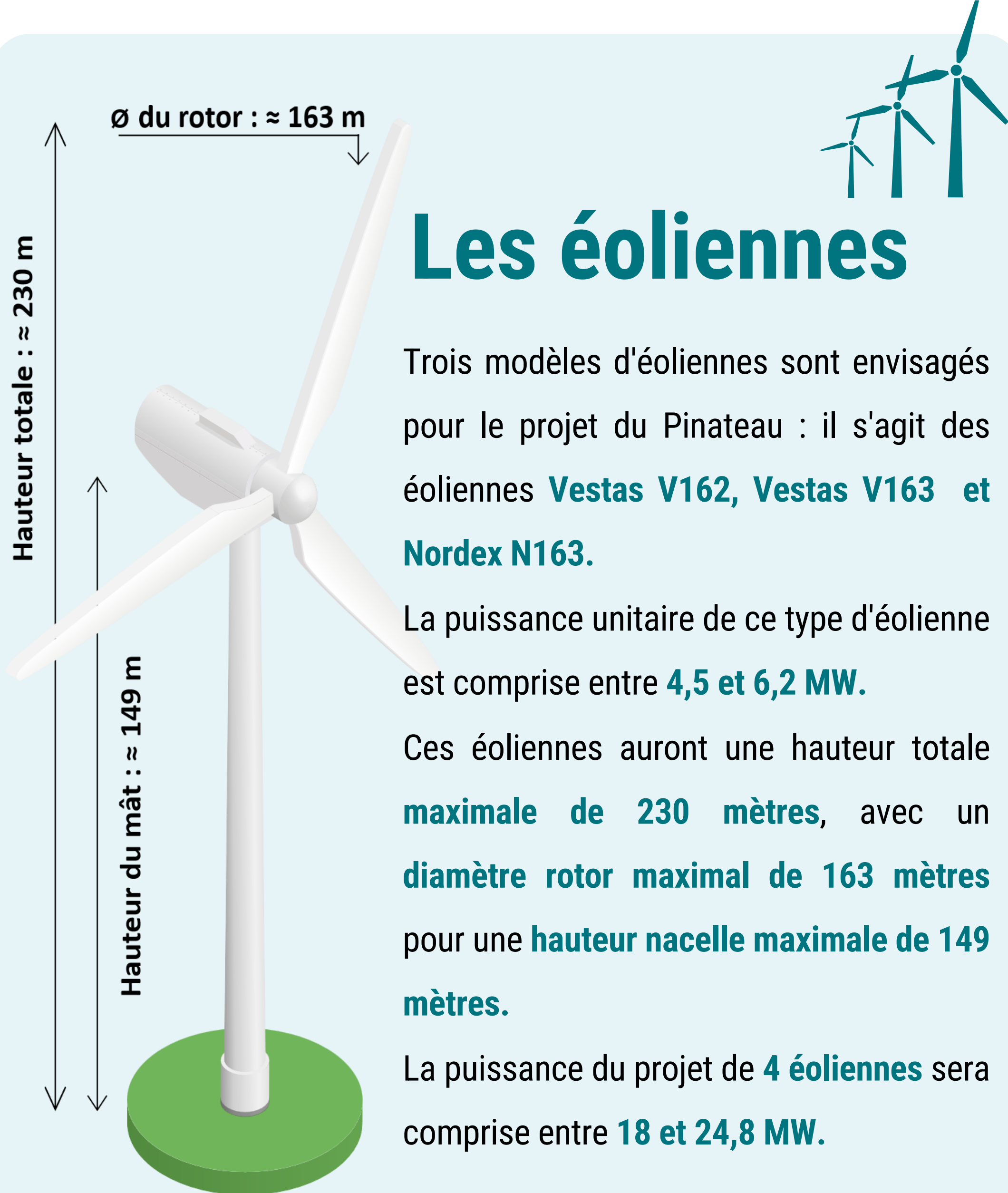
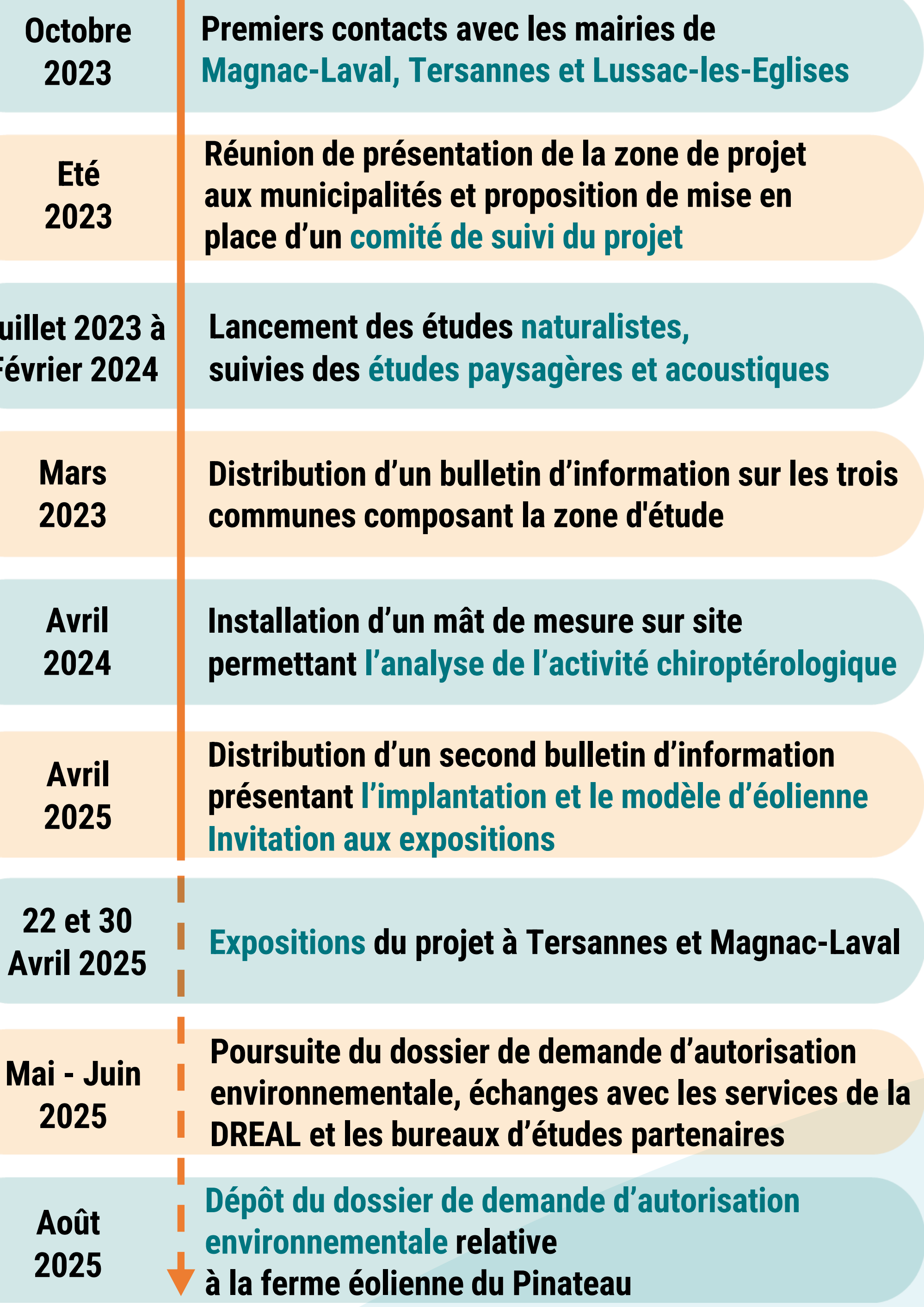
Etat de l'éolien terrestre



Zone de projet et implantation



Histoire et planning



Chiffres clés



Les études

L'étude environnementale, d'une durée de 1 an, a permis de couvrir l'ensemble d'un cycle biologique. Cette étude vise à analyser et quantifier les espèces faunistiques (oiseaux, chauves-souris, faune terrestre,...) et floristique.

L'étude paysagère a permis de faire un diagnostic des sensibilités paysagères et patrimoniales dans un rayon d'environ 20 km autour de la zone du projet et d'identifier les secteurs les plus sensibles qui présentent des vues sur la zone.

Pour la réalisation de l'étude acoustique, des ingénieurs acousticiens indépendants ont relevé les mesures de bruits ambiants puis modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne afin de respecter la réglementation.